

P R O D U C T I O N .

13. Primes du gouvernement aux pêcheurs, pendant les années fiscales de 1909 à 1912.

Provinces.	Nombre des hommes ayant reçu des primes.				Montant des primes payées.			
	1909.	1910.	1911.	1912.	1909.	1910.	1911.	1912.
	Nom.	Nom.	Nom.	Nom.	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard	1,950	1,696	1,789	1,689	9,709	8,974	9,558	8,670
Nouvelle-Ecosse	15,049	14,082	13,647	14,334	98,156	95,414	96,468	99,425
Nouveau-Brunswick	2,399	2,004	2,171	2,073	17,204	15,480	16,531	15,795
Québec	7,834	7,340	7,488	7,723	34,931	35,354	36,610	36,110
Total	27,232	25,122	25,095	25,819	160,000	155,222	159,167	160,000

L'autre assistance donnée par le gouvernement à l'industrie de la pêche, se fait sous forme d'encouragement au développement des marchés de poisson frais dans l'intérieur du pays, par le paiement du tiers du prix ordinaire demandé par les messageries pour le transport du poisson frais, de la côte de l'Atlantique, vers l'ouest, jusqu'à la frontière orientale d'Ontario, et de la côte du Pacifique, vers l'est, jusqu'à cette même frontière. Des wagons-réfrigérateurs à grande vitesse sont mis à la disposition des expéditeurs, de la côte de l'Atlantique, et on les aide dans la construction de petits entrepôts frigorifiques pour l'emmagasinage de la boîte. La pisciculture est pratiquée sur une grande échelle par le gouvernement fédéral, et la somme consacrée à ce service s'est élevée, en 1912, à \$322,300. Les établissements de pisciculture sont au nombre de 44, sans compter trois établissements secondaires et cinq viviers pour le saumon de l'Atlantique. Ces établissements sont situés: 3 dans l'Ile du Prince-Edouard, 8 dans la Nouvelle-Ecosse, 5 au Nouveau-Brunswick, 8 dans la province de Québec, 5 dans Ontario, 3 au Manitoba, et 12 en Colombie-Britannique.

Comme on le voit par le Tableau 14, la valeur totale de vente de toutes les sortes de poisson, de produits du poisson et des animaux marins, pris par les pêcheurs canadiens dans les pêcheries maritimes et intérieures, s'est élevée, durant l'année expirée le 31 mars, 1912, à \$34,667,872. Jamais auparavant, la valeur totale des pêcheries canadiennes n'avaient dépassé, ou même atteint le chiffre de trente millions. En 1911, on avait atteint \$29,965,433, qui, jusqu'à cette époque avait été le chiffre le plus élevé; de sorte que le total de l'année 1912 a dépassé ce chiffre de \$4,702,439. Dans ce chiffre total, les pêcheries maritimes figurent pour \$30,842,875, et les pêcheries intérieures, pour \$3,824,997.¹

¹Pour détails supplémentaires sur l'industrie de la pêche au Canada, voir les rapports annuels du ministère de la Marine et des Pêcheries, d'après lesquels les statistiques de l'Annuaire ont été compilées.